

RCS : FOIX
Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00189
Numéro SIREN : 840 220 024
Nom ou dénomination : 2AGS

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001375

Formulaire obligatoire (article 302, rennes
A ou du Code général des impôts)① **BILAN SIMPLIFIE**

DGFiP N° 2033-A-SD(2021)

Néant

Contre conforme

Désignation de l'entreprise		SASU 2 A G S		I IMPASSE VERDIER		Néant	
Adresse de l'entreprise		09400 TARASCON SUR ARIEGE					
SIRET		8 4 0 2 2 0 0 2 4 0 0 0 1 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122021		31122020	
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres *	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	1 012	030	520	491	177
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	1 012	048	520	491	177
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	3 528	070		3 528	4 380
		072		074			
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	60 231	086		60 231	50 081
	Charges constatées d'avance *	092		094			
Total II	096	63 759	098		63 759	54 461	
Total général (I + II)	110	64 771	112	520	64 250	54 638	
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1	
				NET		NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	1 000	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	100	100	100
	Réserves réglementées *	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	131		132	29 379	18 614
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	21 810	25 765	25 765
	Provisions réglementées	140		140			
Total I	142		142	52 289	45 479		
Provisions pour risques et charges	154		154				
Total II	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	920	920	920
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	169	9 500	172	11 041	8 239
	Produits constatés d'avance	174		174			
Total III	176		176	11 961	9 159		
Total général (I + II + III)	180		180	64 250	54 638		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	549	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Artificiel (Confiance)

2 **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-B-SD2021

Formulaire obligatoire (article 39, septies A-bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise: SASU2 AGS		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		31/12/2021		31/12/2020		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue	{ biens } dont export et livraisons { services * } intracommunautaires	215	214		
			217	218	42 775	33 460
			Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230	50	2	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	42 825	33 462
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
		Variation de stock (marchandises) *		236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier :			242	5 252	2 323	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxes professionnelles CFE et CVAE *)		243		244	162	40
		16				
Rémunérations du personnel *			250	10 708	3 562	
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	4 654	1 540	
Dotations aux amortissements *			254	235	231	
Dotations aux provisions			256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour impositions courtes échéances à l'étranger } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259		262	4	
		260				
Total des charges d'exploitation (II)			264	21 016	7 698	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	21 810	25 765	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290			
	Charges financières (V)		294			
	Charges exceptionnelles (VI)	Dont am. ordonn. em. des souscriptions dans des PME innovantes (art 21 octies)	347			
		Dont am. ordonn. em. exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	21 810	25 765	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	21 810	314	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		330		
		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248			
	Franchises de loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
DEDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 septies)	986				
	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989				
	Zone de revitalisation rurale (44 septies)		138	21 810		
	Régime d'entreprises en difficulté (44 septies)	981				
	Entreprises innovantes à rayonnement (art 44 dodécies)	991				
	Bonus urbains à dynamiser-BUD (art 42 septies)		992			
	Zones de développement prioritaire (art 44 septies)	345				
	Investissements outre-mer	344				
	Zone franche urbaine (44 septies A)	987				
	Zones de restructuration de la défense (44 septies)	127				
Dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346				
	Deduction exceptionnelle (art 39 décies)	655				
	Deduction exceptionnelle (art 39 décies A)	643				
	Deduction exceptionnelle (art 39 décies B)	645				
Dont divers *	Deduction exceptionnelle (art 39 décies C)	647				
	Deduction exceptionnelle (art 39 décies D)	649				
	Deduction exceptionnelle (art 39 décies E)	641				
	Deduction exceptionnelle (art 39 décies F)	990				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS			352	354		
Bénéfice col. 1						
Déficit col. 2						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises IS seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	372		
Bénéfice col. 1						
Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

SARL F.A.C.É

SASU2 A G S

Page: 24

Conf. file orange
[Signature]

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2021

Libellé	Montant
Totalisation	

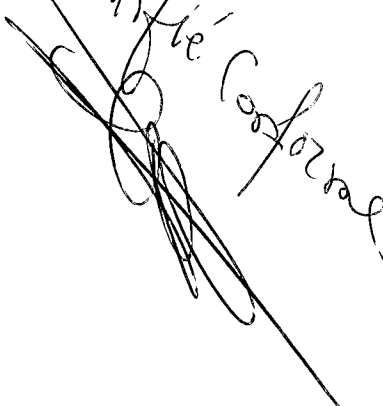
SARL F.A.C.E

SASU2 A G S

Page : 25

2033B - Divers à déduire au 31/12/2021

Libellé	Montant
Totalisation	

Certifié conforme


3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	462	472	549	474	476	1 012					
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490	462	492	549	494	496	1 012					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales agencements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	285	562	235	564	566	520					
TOTAL		570	285	572	235	574	576	520					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées/vrées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SARL F.A.C.É

SASU2 A G S

Page :

27

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2021

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12.50%	long terme 0%
Totalisation								

Carthage Gouffon

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septas A la du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise : SASU 2 A G S				Néant <input type="checkbox"/>		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL		770	775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996		
Déficits imputés		983						
Déficits reportables		984						
Déficits de l'exercice		860						
Total des déficits restant à reporter		870						
IV DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)					325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *							380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326			
N° du centre de gestion agréé							388	
Montant de la TVA collectée							374	8 555
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378	531
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SARL F.A.C.E.

SASU2 A G S

Page :

29

2033D - Détail des dotations aux prov. et ch. à payer au 31/12/2021

C Ventilation des dotations aux provisions et charges à payer non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Totalisation	



Artiste Conforac

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1^{er} Juin 2022
POUR L'EXERCICE du 1^{er} JANV 2021 au 31 DEC 2021

Mesdames, Messieurs,

Je vous ai réuni en Assemblée Générale Ordinaire afin que, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi.

Je vous précise que les comptes de notre société soumis ainsi à votre approbation, ont été établis selon les méthodes préconisées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce.

1) RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE du 1^{er} Janv 2021 au 31 dec 2021

Au cours de cet exercice, notre **chiffre d'affaires hors taxes** s'est élevé à **42 825 €**.

Nos charges d'exploitation se décomposent comme suit :

- Achats de matières premières	0 €
- Variation de stock	
- Autres charges externes	5252 €
- Impôts, taxes et versements assimilés	162 €
- Rémunérations du personnel	10708 €
- Charges sociales	4654 €
- Dotations aux amortissements et provisions	235 €
- Autres charges	4 €
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	21 015 €
- Résultat d'exploitation	21 810 €
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	21 810 €
- Impôts sur les bénéfices	0 €
BENEFICE DE L'EXERCICE	21 810 €

3) EVENEMENTS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE DU RAPPORT

Aucun événement particulier n'est survenu entre la date de clôture et la date du rapport.

5) AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice du 1^{er} Janv 2021 au 31 décembre 2021 se solde par un résultat bénéficiaire de **21809,60 €** que je vous propose d'affecter comme suit :

Dividendes	:	14 000,00 €
Autres réserves	:	7 809,60 €

6) CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu par les articles 223-19 et suivants du Code de Commerce relatifs aux conventions dans lesquelles un Président ou un actionnaire de la société est intéressé.

Nous vous signalons qu'aucune convention nouvelle n'est intervenue durant l'exercice.

Ceci est mon rapport de gestion pour l'exercice du 1^{er} Janv 2021 au 31 décembre 2021 et je vous demande de bien vouloir me donner quitus pour ma gestion, pour cet exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

La Présidente

Hélène GUTIERREZ





S.A.S.U. au capital de 1000 €
1 Impasse Verdier
09400 Tarascon sur Ariège
Tel : 06.48.52.14.94
helene.gutierrez@orange.fr

N° SIRET : 840 220 024 00011 - APE : 7022 Z - N° TVA : FR42840220024
RCS FOIX : 840 220 024

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1er JUIN 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et s'élevant à 21809,60 € comme suit :

Dividendes : 14 000,00 €
Autres réserves : 7 809,60 €

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il déclare qu'au titre des trois derniers exercices, les sommes distribuées à titre de dividendes sont les suivantes :

<u>EXERCICE</u>	<u>DIVIDENDES</u>
1 ^{er} Juin 2018 au 31 dec 2019	10 000 €
1 ^{er} Juin 2020 au 31 dec 2020	15 000 €

GUTIERREZ Hélène

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hélène Gutierrez', written over a horizontal line.

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1er JUIN 2022

L'an deux mille VINGT DEUX, le PREMIER JUIN à onze heures,

Mme GUTIERREZ Hélène, associée unique et Président de de société 2AGS, société par action simplifiée au capital de 1000 €, immatriculée au RCS de Foix sous le numéro 840 220 024 et dont le siège social est situé 1 Impasse Verdier , 09400 Tarascon sur Ariège ,

après avoir exposé qu'il a été établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

a pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- l'affectation du résultat.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et se soldant par un bénéfice de **21809,60 €**.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et s'élevant à **21809,60 €** comme suit :

Dividendes : 14 000,00 €
Autres réserves : 7 809,60 €

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il déclare qu'au titre des trois derniers exercices, les sommes distribuées à titre de dividendes sont les suivantes :

<u>EXERCICE</u>	<u>DIVIDENDES</u>
1 ^{er} Juin 2018 au 31 dec 2019	10 000 €
1 ^{er} Juin 2020 au 31 dec 2020	15 000 €

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve la rémunération brute perçue par le président, soit 10707.84 € pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021, ainsi que le remboursement de ses frais de déplacements d'un montant de 1653.11 €.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

GUTIERREZ Hélène

